



TEXTE n° 788
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

4 février 2022

PROPOSITION DE LOI

*portant lutte contre l'exclusion financière et
plafonnement des frais bancaires.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 4 février 2022.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

Voir les numéros : 4852 et 4963.

ISBN 978-2-11-169051-6



ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale